

Sommaire



La doctrine

SIGNIFICATION ET PORTÉE DE LA RÈGLE

De l'abus de la relation de dépendance ou de puissance d'achat au déséquilibre significatif	11
L'article L. 442-6, I, 2° est-il conforme à la Constitution et aux accords internationaux ?	12
L'article L.442-6, I, 2° du Code de commerce sur les clauses abusives entre partenaires commerciaux peut-il être invoqué concurremment avec le droit commun des clauses abusives du Code civil ?	12

QU'EST CE QU'UN PARTENAIRE COMMERCIAL ?

La notion de partenariat commercial se limite-t-elle aux relations fournisseur/distributeur ?	18
Que doit-on entendre par partenariat commercial ?	19
La notion de partenaire commercial suppose-t-elle une relation établie ?	19

QUE SIGNIFIE SOUMETTRE À DES OBLIGATIONS SIGNIFICATIVEMENT DÉSÉQUILBRÉES ?

Qu'est-ce qu'un déséquilibre significatif ?	21
La notion de déséquilibre se réfère-t-elle au déséquilibre économique ou financier du contrat ou seulement au déséquilibre juridique ?	23
La notion de soumission	23

COMMENT LE JUGE APPRÉCIE-T-IL LE DÉSÉQUILIBRE SIGNIFICATIF ?

L'appréciation doit-elle s'effectuer de manière globale ou clause à clause ?	26
Le juge peut-il contrôler une clause qui n'a pas été mise en œuvre ?	27
La notion de déséquilibre significatif peut-elle être interprétée au regard des solutions dégagées en droit de la consommation ?	27

TYPOLOGIE DE CLAUSES

Quelles sont les clauses susceptibles d'être sanctionnées ?	31
Quelles sont les clauses qui n'ont pas été jugées abusives entre professionnels ?	33

SANCTIONS

Dans quelles conditions le ministre de l'Économie peut-il agir en justice contre l'auteur d'un déséquilibre significatif ?	34
--	----

Le déséquilibre significatif peut-il être sanctionné par la nullité ?	35
L'insertion d'une clause compromissive ou d'une clause attributive de juridiction fait-elle obstacle à l'application de l'article L. 442-6, I, 2° ?	36
Comment les règles de compétence spéciale en matière de pratiques abusives s'articulent-elles avec d'autres spécialisations juridictionnelles impératives ?	37

La jurisprudence

SIGNIFICATION ET PORTÉE DE LA RÈGLE

De l'abus de la relation de dépendance ou de puissance d'achat au déséquilibre significatif	41
L'article L. 442-6, I, 2° est-il conforme à la Constitution et aux accords internationaux ?	42

QU'EST CE QU'UN DE PARTENAIRE COMMERCIAL ?

La notion de partenaire commercial se limite-t-elle aux relations fournisseur/distributeur ?	45
Que doit-on entendre par partenariat commercial ?	46
La notion de partenaire commercial suppose-t-elle une relation établie ?	50

QUE SIGNIFIE SOUMETTRE À DES OBLIGATIONS SIGNIFICATIVEMENT DÉSÉQUILIBRÉES ?

Qu'est-ce qu'un déséquilibre significatif ?	54
La notion de déséquilibre se réfère-t-elle au déséquilibre économique ou financier du contrat ou seulement au déséquilibre juridique ?	62
La notion de soumission	63

COMMENT LE JUGE APPRÉCIE-T-IL LE DÉSÉQUILIBRE SIGNIFICATIF ?

L'appréciation doit-elle s'effectuer de manière globale ou clause à clause ?	71
Le juge peut-il contrôler une clause qui n'a pas été mise en œuvre ?	73
La notion de déséquilibre significatif peut-elle être interprétée au regard des solutions dégagées en droit de la consommation ?	74

TYPOLOGIE DES CLAUSES

Quelles sont les clauses susceptibles d'être sanctionnées ?	79
---	----

Quelles sont les clauses qui n'ont pas été jugées abusives entre professionnels ?	93
---	----

SANCTIONS

Dans quelles conditions le ministre de l'Économie peut-il agir en justice contre l'auteur d'un déséquilibre significatif ?	98
Le déséquilibre significatif peut-il être sanctionné par la nullité ?	101
L'insertion d'une clause compromissive ou d'une clause attributive de juridiction fait-elle obstacle à l'application de l'article L. 442-6, I, 2° ?	104



Les textes

CODE DE COMMERCE - PARTIE LÉGISLATIVE	109
CODE DE COMMERCE - PARTIE RÉGLEMENTAIRE	113
CODE CIVIL (ORD. 2016-131 DU 10 FÉVR. 2016)	117
CODE DE LA CONSOMMATION (ORD. 2016-301 DU 14 MARS 2016)	117

Pour en savoir plus

Les produits Lawlex par Vogel & Vogel	123
Les formations Vogel & Vogel	124

